



Réunion THD

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 13 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N° 2021-CA23-08 AUTORISATION DE CONTINUITÉ BUDGÉTAIRE

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Maya CESARI, Jean-Pierre CHABRIAT

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickaël HA-SUN – Chargé de mission (DIDN)

Représentant de la pairie Régionale :

Ahmed ABDALLAH – comptable public

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Alain ABADIE

Nombre de membres en exercice : 4

Nombre de membres titulaires présents : 3

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative :

Réunion THD
Immeuble Emile HUGOT
1 Rue Emile HUGOT - Technopole
97490 Sainte Clotilde
Tél : 021 430 818 0020 - APF - 0490
Tél Standard : 0282 150 110

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-20211213-02021_CA23_

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2020-CA12-08 du 27 février 2020, relative à la répartition annuelle des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme du Très Haut Débit,

VU le rapport 2021-CA23-08 – Continuité budgétaire,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Concernant les dépenses à caractère annuel, d'autoriser le directeur à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites suivantes :

• Chapitre 20 Immobilisations Incorporelles	3 700,00 €
• Chapitre 21 Immobilisations Corporelles	33 000,00 €
• Chapitre 23 Immobilisations en cours	426 000,00 €
• Chapitre 4581001 Aménagement Numérique Exploitation	135 000,00 €
• Chapitre 4581002 Aménagement Numérique Investissement	190 000,00 €
• Total :	787 700,00 €

Soit moins de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021.

ARTICLE 2 : Concernant les dépenses à caractère pluriannuel comprises dans une autorisation de programme, d'autoriser le directeur à liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite suivante :

- Chapitre 23 Immobilisations en cours : 3 750 000,00

Soit 16,4 % des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021 ouverts sur ce chapitre.

Ce montant correspond aux crédits prévus pour 2022 dans la répartition annuelle des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme relative au Très Haut Débit.

Le Président de la Régie Réunion THD

Normane QMARJEE



Réunion THD

Immeuble Emilie HUGOT
1 Rue Emilie HUGOT - Technopole
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00020 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170

2/2